

# Une formation une qualification

Les établissements et dispositifs présentés sont ceux proposant un enseignement général, technologique, professionnel ou pré-professionnel de niveau post 3<sup>e</sup>.

- I - Lycées avec dispositif ULIS et EREA: voir carte ci-contre
- II - Établissements médico-sociaux:

Adresse	SIFPRO en IME	Coordonnées	Ateliers pré-professionnels
<b>Brunoy 91800</b> 23, rue Marceau	<b>LA CERISIAIE</b>	01 60 47 94 94 <a href="http://www.alterite.eu">www.alterite.eu</a>	Blanchisserie, Espaces verts, Restauration, Menuiserie
<b>Brunoy 91800</b> 4 ter rue des Vallées	<b>LES VALLEES</b>	01 60 46 58 18 <a href="http://www.ades-asso.fr">www.ades-asso.fr</a>	Blanchisserie, Espaces verts, Hôtellerie-Restauration, Cuisine
<b>Chilly-Mazarin 91380</b> 30 Avenue Mazarin	<b>VALENTIN HAÛY</b>	01 69 10 10 65 <a href="http://www.avh.asso.fr">www.avh.asso.fr</a>	Blanchisserie, Espaces verts, Horticulture, Restauration, Conditionnement, Bureautique
<b>Draveil 91210</b> 4 allée des Pampoux	<b>LES PAMPOUX</b>	01 69 83 45 25 <a href="http://www.ccah.fr">www.ccah.fr</a>	Blanchisserie, Espaces verts, Maintien et hygiène des locaux
<b>Egly 91520</b> 20 rue de la Guillemaine	<b>LA GUILLEMAINE</b>	01 69 26 26 00 <a href="http://www.imelaguillemaine.com">www.imelaguillemaine.com</a>	Espaces verts, Lingerie, Maintenance, Hygiène des locaux
<b>Epinau sur Orge 91360</b> 4 rue de Charaintru	<b>IME de SILLERY</b>	01 69 79 36 36 <a href="http://www.cfbs-sillery.com">www.cfbs-sillery.com</a>	Horticulture, Espaces verts, Menuiserie, Restauration, Entretien des locaux, Reliure, Restauration de meubles anciens
<b>Palaiseau 91120</b> 37 rue J. Duclos	<b>R. LECHERBONNIER</b>	01 60 14 37 47 <a href="http://www.adpep91.org">www.adpep91.org</a>	Restauration, Horticulture, Entretien des bâtiments, Entretien des locaux
<b>St-Pierre-du-Perray 91280</b> 14 rue Antonio Vivaldi	<b>LE PETIT TREMBLAY (également IEM)</b>	01 69 89 62 62 <a href="http://www.apf.asso.fr">www.apf.asso.fr</a>	Cuisine
<b>Vayres-sur-Essonne 91820</b> 19 rue de l'Eglise	<b>LEOPOLD BELLAN</b>	01 69 90 88 60 <a href="http://www.bellan.fr">www.bellan.fr</a>	Blanchisserie, Entretien des locaux, Espaces verts, Restauration collective, Économie sociale et familiale, Culture florale, Initiation bois, Initiation couture, Gestion forestière, Création

## ALTERNANCE ET HANDICAP:

- \* **Contrat d'apprentissage aménagé:** La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé permet de bénéficier d'aménagements lors de la conclusion d'un contrat d'apprentissage: pas de limite d'âge maximale et durée du contrat pouvant être portée à 4 ans.
- \* **Contrat de professionnalisation:** de droit commun

## LA RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé):

La RQTH peut être attribuée aux personnes reconnues en situation de handicap à partir de 16 ans (ou de 15 ans si elles sont en apprentissage).

Elle permet une orientation vers :

- un centre de pré-orientation ;
- un centre de rééducation professionnelle (CRP) ;
- le travail en milieu ordinaire dont les entreprises adaptées (EA) ;
- le travail en milieu protégé (ESAT).

## Dispositif académique

L'académie de Versailles a mis en place depuis 2014 un dispositif d'insertion professionnelle visant à faciliter l'accès à un premier emploi.

Pour plus d'informations:

**Chargé de mission académique pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap**  
jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr

**Académie de Versailles**  
[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
[www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr](http://www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr)

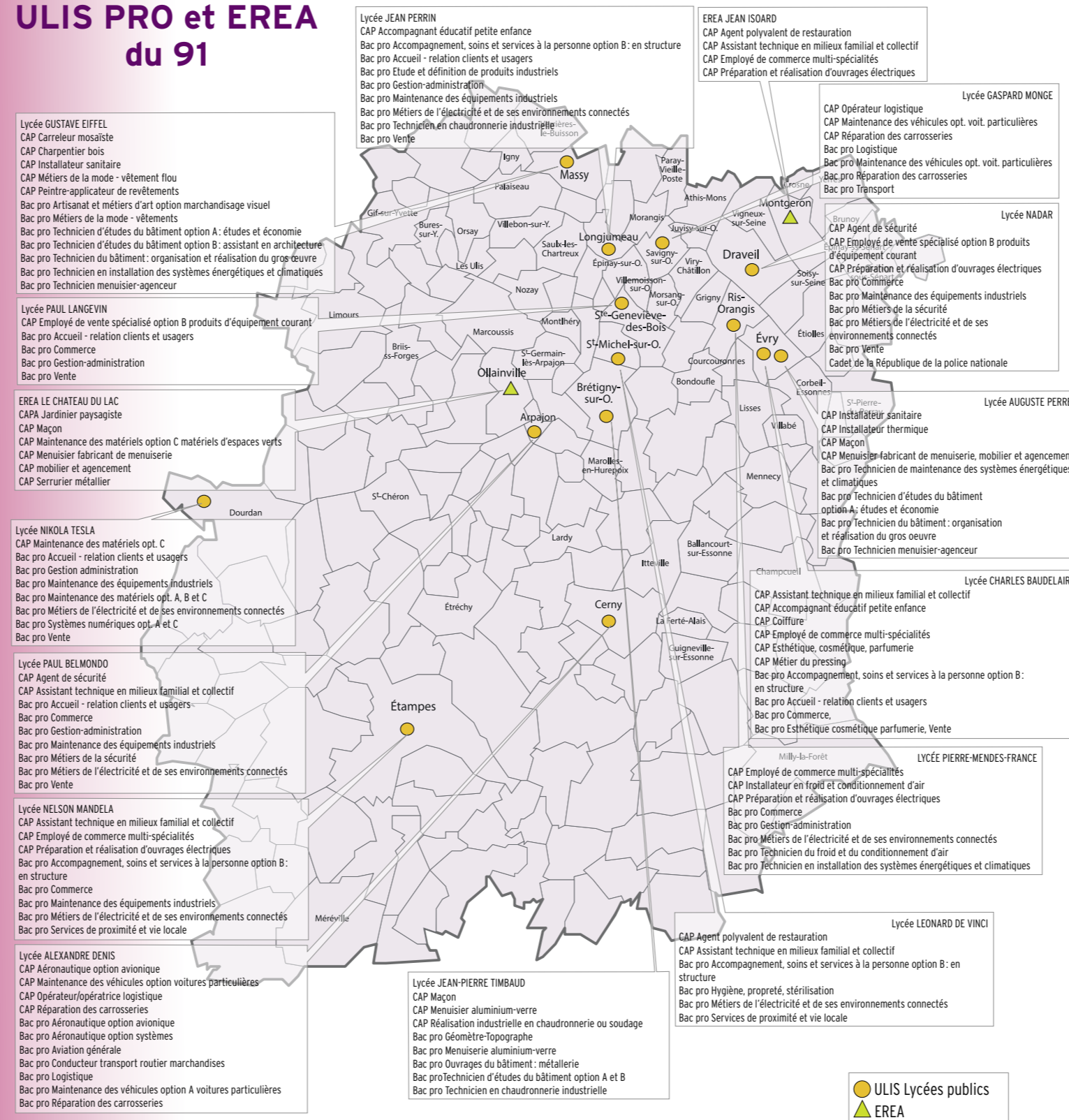
**ULIS lycée**  
L'Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire est un dispositif qui accompagne 10 à 12 élèves en situation de handicap. Ces élèves bénéficient dans le cadre d'un lycée d'une scolarisation personnalisée entre la classe de référence et le dispositif.

**EREA**  
Les Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) sont des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Leur mission est de prendre en charge des adolescents en grande difficulté scolaire et sociale et/ou présentant un handicap.

**SIFPRO**  
Les Sections d'Initiation et de Formation Professionnelle accueillent des enfants et adolescents de 14 à 20 ans. Ils proposent une prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique favorisant le développement de l'autonomie, des apprentissages scolaires et pré-professionnels. Ils assurent une initiation professionnelle en vue d'une formation ou d'une insertion dans un milieu de travail protégé ou ordinaire.

La liste des ITEP et de leurs activités professionnelles est consultable sur le site académique.

## ULIS PRO et EREA du 91



# Les acteurs de l'insertion professionnelle

**Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)**  
[www.essonne.fr/sante-social/handicap/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph](http://www.essonne.fr/sante-social/handicap/la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-mdph)

## Le service public de l'emploi

- 1 - Pôle Emploi de l'Essonne: [www.pole-emploi.fr/annuaire](http://www.pole-emploi.fr/annuaire)
- 2 - Cap emploi de l'Essonne: [www.capemploi.com](http://www.capemploi.com)
- 3 - Les missions locales: <http://annuaire.arml-idf.org/>

Seuls les sièges des missions locales sont mentionnés ci-dessous:

Ville	Nom	Coordonnées (tel, site web)
<b>Brétigny-sur-Orge 91220</b> 35 rue Édouard Danaux	<b>Mission Locale Trois-Vallées</b>	01 60 85 00 49
<b>Corbeil-Essonnes 91100</b> 4 bis boulevard Créty	<b>Mission Locale de Corbeil-Essonnes</b>	01 69 22 10 40
<b>Crosne 91560</b> 32 avenue Jean Jaurès	<b>Mission Locale du Val d'Yerres et Val-de-Seine</b>	01 69 48 11 33
<b>Étampes 91150</b> 76 rue Saint-Jacques	<b>Mission Locale Sud-Essonne</b>	01 69 92 02 02 <a href="http://www.mlse.eklablog.fr">www.mlse.eklablog.fr</a>
<b>Évry 91000</b> 9 cours Blaise Pascal	<b>Mission Locale d'Évry</b>	01 60 78 91 10
<b>Grigny 91350</b> 6 ter avenue des Tuileries	<b>Mission Locale de Grigny</b>	01 69 06 80 26
<b>Juvis-sur-Orge 91260</b> 9 rue du Docteur Vinot	<b>Mission Locale Nord-Essonne</b>	01 69 38 29 10 <a href="http://www.ml-nordessonne.fr">www.ml-nordessonne.fr</a>
<b>Les Ulis 91940</b> 1 rue l'Aube	<b>Mission Locale des Ulis</b>	01 69 18 79 10 <a href="http://www.missionlocale-lesulis.fr">www.missionlocale-lesulis.fr</a>
<b>Massy 91300</b> 10 avenue du Noyer Lambert	<b>Mission Locale de Massy</b>	01 69 30 54 92 <a href="http://www.vitacite.fr">www.vitacite.fr</a>
<b>Moissy-Cramayel 77550</b> 462 rue B. Delessert	<b>Maison de l'emploi et de la formation de Sénart</b>	01 64 13 40 18 <a href="http://www.mdef-senart.fr">www.mdef-senart.fr</a>
<b>Sainte-Geneviève-des-Bois 91700</b> 27 avenue de Brétigny	<b>Mission Locale Val-d'Orge</b>	01 60 15 54 00

## Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

AGEFIPH: [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) FIPHP: [www.fiphp.fr](http://www.fiphp.fr)

## La Faculté des métiers de l'Essonne (FDME)

La FDME mobilise une chargée de mission qui assure un accompagnement auprès des apprentis et assure l'interface avec les entreprises pour faciliter leur insertion professionnelle. La mission Handicap de la FDME met en place:

- des adaptations pédagogiques
- des aménagements des postes de travail
- une formation d'un an réservée au public en situation de handicap cognitif et visant le Titre Professionnel « Agent de restauration », avec l'appui d'entreprises partenaires (Accor Hotels, Courtepaille, Elior, Sodexo)

**Plaquette d'information à télécharger**  
Contact: [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)  
Tel: 0160797459 (site d'Évry) - [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)



















# La Convention Atouts pour tous

Atouts pour tous est un réseau partenarial regroupant institutions, entreprises et service public de l'emploi, qui œuvre pour l'information et l'insertion des jeunes de 16 à 30 ans en situation de handicap en Ile-de-France (convention régionale signée en novembre 2015). Les acteurs opérationnels de cette convention:

- Des chargés de mission académiques de l'Éducation Nationale et des conseillers d'insertion départementaux de l'Agence Régionale de Santé;
  - Des chargés de mission handicap au sein des universités;
  - Des conseillers Cap emploi et Missions Locales;
  - Des référents handicap au sein des entreprises;
- se coordonnent pour soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur parcours d'études et d'accès à l'emploi: conseils, orientation, aide matérielle, mise en relation avec l'entreprise (parrainage, stage, alternance, 1<sup>er</sup> emploi).

## Les entreprises signataires de la Convention

	ACCOR INVEST	miph@accorinvest.com
	AIRBUS Defence and Space SAS	emploi.handicap@airbus.com
	ALTRAN Technologies	mission.handicap@altran.com
	BNP PARIBAS	missionhandicap@bnpparibas.com
	CAPGEMINI France SAS	missionhandicap.fr@capgemini.com
	DASSAULT SYSTEMES	people.handicap@3ds.com
	EDF	missionhandicap@edf.fr
	HANDIEM	contact@handiem.org
	MANPOWER France SAS	amih@manpower.fr
	ORANGE	missiondrh.handicap@orange.com
	SAFRAN	safran.career-inspiration.com/app/home
	SIAAP	mission.rse@siaap.fr
	SNCF	handicap&emploi@sncf.fr
	SOPRA-STERIA	mission.handicap@soprasteria.com
	THALES SA	mission.insertion@thalesgroup.com
	UNEA	info@unea.fr

Pour en savoir plus: [www.prithdf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes](http://www.prithdf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes)

## Les actions de la Convention

- ➔ Accompagnement socio-professionnel des jeunes par la coordination des acteurs opérationnels de la convention;
- ➔ Accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu protégé ou ordinaire;
- ➔ Parrainage des lycéens et étudiants par des salariés visant à transmettre les codes de l'entreprise;
- ➔ Fonds d'intervention pour aider les jeunes à faire face à une situation d'urgence compromettant la continuité d'études (sollicitable par les professionnels de l'accompagnement de structures partenaires de la Convention);
- ➔ Passerelles d'accès à l'apprentissage, stages de découverte des métiers, périodes de mise en situation en milieu professionnel;
- ➔ Rencontres pour l'information des jeunes et de leurs familles: présentation des actions et des métiers des entreprises.

## Les services médico-sociaux

En étroite collaboration avec les établissements médico-sociaux, les services médico-sociaux ont pour mission d'apporter un accompagnement et une prise en charge à certains publics, notamment ceux en situation de handicap. Ils sont placés sous la tutelle des ARS (Agences Régionales de Santé).

**SESSAD et SESSAD PRO (Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile):** Ils apportent aux familles conseils et accompagnement et favorisent l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

**SAVS (Services d'accompagnement à la Vie Sociale):** Ils ont pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

*liste non exhaustive*

### Les structures du milieu protégé: les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)

Les Établissements et services d'aide par le travail appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils accueillent les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler en entreprise ordinaire ou adaptée.

Annuaire des ESAT:  
<http://www.prithdf.org/mediatheque>  
thématique Accès à l'emploi

### Les Centres de rééducation professionnelle (CRP)

Les centres de rééducation professionnelle appartiennent au secteur médico-social et sont sous tutelle de l'Agence Régionale de Santé. Ils proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante ou une réorientation.

### L'attestation de compétences

Elle est délivrée aux élèves en situation de handicap en formation:

- au lycée professionnel (cursus en classe ordinaire ou avec l'appui d'une ULIS)
- en établissement spécialisé (SIFPro, ITEP...)

ne pouvant accéder à une qualification reconnue de niveau V.

Cette attestation a pour finalité de faire connaître le parcours qualifiant de l'élève handicapé aux employeurs et ainsi faciliter son accès à l'emploi. Elle pourra lui permettre d'accéder à la totalité du diplôme (CAP) par la V.A.E. (Validation des Acquis de l'Expérience).

**L'attestation de compétences existe dans de nombreux domaines professionnels et sa délivrance se généralise dans les trois académies franciliennes.**

### À consulter:

#### Organismes associatifs:

> **UNEA (Union nationale des entreprises adaptées):**  
[www.unea.fr](http://www.unea.fr)

Annuaire des EA: [www.prithdf.org/mediatheque](http://www.prithdf.org/mediatheque)  
thématique Accès à l'emploi

> **Réseau GESAT (EA/ESAT):**

[www.reseau-gesat.com/Gesat](http://www.reseau-gesat.com/Gesat)

> **FAGERH (Fédération des centres de rééducation professionnelle):** [www.fagerh.fr](http://www.fagerh.fr)

#### Site de l'ONISEP Ile-de-France:

[www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles](http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Ile-de-France/Creteil-Paris-Versailles)

Dossier Handicap

➔ **Le travail en milieu protégé et adapté:**  
Dossier Handicap - Rubrique « Vers l'emploi »

### Vos contacts

Inspectrice Conseillère technique  
ASH Académie de Versailles  
[handicap.eleve@ac-versailles.fr](mailto:handicap.eleve@ac-versailles.fr)

Chargé de mission académique pour l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap  
[jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr)

Académie de Versailles  
[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
[www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr](http://www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr)

Ministère de l'éducation nationale  
Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Publication des académies de Paris, Créteil, Versailles réalisée avec le soutien de la Direccte Ile-de-France (PRITH) dans le cadre de la convention Atouts pour tous d'insertion professionnelle des jeunes handicapés

**Conception éditoriale:** Partenaires de la convention Atouts pour tous, dont: Onisep Ile-de-France (conception, réalisation maquette PAO, secrétariat de rédaction) - Services ASH des académies de Paris, Créteil, Versailles - Direccte Ile-de-France - Agence Régionale de Santé - Crédits photos: © studiophotopro/Fotolia - Kadmy/Fotolia - katy\_B9/Fotolia - Syda Productions/Fotolia - Petinovs/Fotolia - septembre 2018

Impression: Copiver

PRITH  
île-de-france

Plan Régional  
d'Insertion  
des Travailleurs  
Handicapés  
en Île-de-France



# Jeunes en situation de handicap

## formation et insertion professionnelles

